

Secoutre

Nom : _____
Prénoms : *Saint Augustin Jules* Surnom : _____

Numéro matricule du recrutement : **1597**
Classe de mobilisation : _____

ÉTAT CIVIL.

Né le *25 Février 1870* à *Wierre Effroy*, canton _____
d e *Marquise*, département de *Pas-de-Calais*, résidant _____
à *Marquise*, canton d *udit*, département _____
d *Pas-de-Calais*, profession de *cultivateur*
fils d *Hubert Joseph* et d *Gene Bellier Virginie* ^{désireux de servir}
à *Wierre Effroy*, canton d e *Marquise*, département du *Pas-de-Calais*

N° *56* de tirage dans le canton d e *Marquise*

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)
Bon

Compris dans la *1*° partie de la liste du recrutement cantonal (_____° portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

*Incorporé au 13^e régiment d'Artillerie à compter du 14 novembre 1891. Arrivé au corps le 1^{er} de Oct. 1892 (14110)
Désigné le 16^e de 1702 maraudeur de la 1^{re} 5^e 1893
Mis congé le 26/7 1894*

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
8-3-03	<i>Audinsthen</i> <i>hameau de Warinethun</i>	<i>3^e Omer</i>	<i>R</i>
12 Mars 04	<i>Audinsthen</i> <i>hameau de Warinethun</i>	<i>3^e Omer</i>	<i>D</i>

Rappelé à l'activité Décret de Mobilisation Générale
du 1^{er} Août 1914, arrive au corps le *1^{er} 11 15*

A accompli une 1^{re} période d'exercices dans le *13^e Régiment d'Art* du *27^e 1892* au *24 8^e 1894*
A accompli une 2^e période d'exercices dans le *13^e Régiment d'artillerie* du *27 mai* au *21 Février 1900*

Passé dans l'armée territoriale le _____

ÉPOQUE
À LAQUELLE L'HOMME A PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
<i>17^e 1894</i>	<i>17^e 1894</i>	<i>17^e 1894</i>	<i>17^e 1894</i>	<i>18^e 1916</i>
		<i>1904</i>	<i>1910</i>	

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. _____

A accompli une période d'exercices dans le *27^e Rég d'Artillerie* du *25 septembre* au *6 octobre 1907*

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le _____

Libéré du service militaire le *10 décembre 1918* *M^{lle} 1894*

1

1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1890.
2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
3) Pour les hommes compris dans la 5^e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6^e liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7^e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine.* (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. 1